

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 01224

Numéro SIREN : 490 702 800

Nom ou dénomination : INEOS CHEMICALS LAVERA SAS

Ce dépôt a été enregistré le 17/07/2020 sous le numéro de dépôt 4099

Greffe du tribunal de commerce d'Aix en Provence



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 17/07/2020

Numéro de dépôt : 2020/4099

Déposant :

Nom/dénomination : INEOS CHEMICALS LAVERA SAS

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 490 702 800

N° gestion : 2006 B 01224

INEOS CHEMICALS LAVERA

Avenue de la Bienfaisance

BP 6

CC
CONF

13117 LAVERA

Etats Financiers au 31 Décembre



Handwritten signature



A handwritten signature in black ink, consisting of stylized, cursive letters.

Formulaire obligatoire (article 53-A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise AVENUE DE LA BIENFAISANCE 13117 LAVERA

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 9 0 7 0 2 8 0 0 0 0 1 5

Néant ☐ *

					Exercice N clos le,		N-1		
					31122019		31122018		
			Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4
Capital souscrit non appelé (I)			AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	932 763	AC	932 763			
		Frais de développement *	CX		CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	566 658	AG	566 658			6 833
		Fonds commercial (1)	AH		AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	7 115 434	AO	1 547 620	5 567 813		5 506 566
		Constructions	AP	14 148 613	AQ	11 476 262	2 672 351		2 813 256
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	121 775 413	AS	93 226 687	28 548 726		26 454 767
		Autres immobilisations corporelles	AT	813 559	AU	745 424	68 134		108 487
		Immobilisations en cours	AV	3 971 708	AW		3 971 708		5 873 467
		Avances et acomptes	AX		AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
		Autres participations	CU	918 293	CV		918 293		918 293
		Créances rattachées à des participations	BB		BC				
		Autres titres immobilisés	BD		BE				
		Prêts	BF		BG				
		Autres immobilisations financières*	BH	3 733 228	BI		3 733 228		3 656 056
TOTAL (II)		BJ	153 975 674	BK	108 495 417	45 480 257		45 337 730	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	5 219 067	BM	1 089 258	4 129 808		2 247 118
		En cours de production de biens	BN		BO				
		En cours de production de services	BP		BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
		Marchandises	BT		BU				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	316 658	BW		316 658		321 658
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	15 388 672	BY		15 388 672		13 595 507
		Autres créances (3)	BZ	236 881 462	CA		236 881 462		238 553 223
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE				
		Disponibilités	CF	127 362	CG		127 362		60 003
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	420 028	CI		420 028		259 031
TOTAL (III)		CJ	258 353 251	CK	1 089 258	257 263 993		255 036 543	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW							
Primes de remboursement des obligations (V)		CM							
Ecarts de conversion actif* (VI)		CN						130	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	412 328 926	IA	109 584 676	302 744 250		300 374 404	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS</u>				Néant ☐ *	
				Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : <u>53 399 571</u> ...)	DA	53 399 571	53 399 571	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	95 865 642	95 865 642	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <u>EK</u>)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	2 196 788	1 855 760	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <u>BI</u>)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <u>EJ</u>)	DG			
	Report à nouveau	DH	33 790 125	27 310 601	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(234 830)	6 820 552	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	185 017 297	185 252 128
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	305 830	305 960	
	Provisions pour charges	DQ	89 731 987	87 881 620	
	TOTAL (III)	DR	90 037 817	88 187 581	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <u>EI</u>)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	18 582 718	15 720 098	
	Dettes fiscales et sociales	DY	7 864 429	8 933 379	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	449 078	1 561 393	
	Autres dettes	EA	792 911	719 822	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	27 689 136	26 934 694	
	Ecart de conversion passif* (V)	ED	(1)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	302 744 250	300 374 404	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	27 689 136	26 934 694	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53-A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS</u>							Néant ☐ *
		Exercice N					Exercice (N - 1)
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens *} \\ \text{services *} \end{array} \right.$	FD		FE		FF	
		FG	53 689 962	FH	57 864 280	FI	107 533 669
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	53 689 962	FK	57 864 280	FL	107 533 669
	Production stockée*					FM	—
	Production immobilisée*					FN	6 592
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	4 575 288
	Autres produits (I) (II)					FQ	4 134 748
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	120 270 872
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	407
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(1 814 226)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	6 837 741
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(71 778)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	81 158 615
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 664 873
	Salaires et traitements*					FY	13 871 808
	Charges sociales (10)					FZ	7 736 371
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements*} \\ - \text{dotations aux provisions*} \end{array} \right.$				GA	4 061 199
						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	3 314
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	6 425 523
	Autres charges (12)					GE	631 615
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	120 505 467
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(234 594)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	33 762
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	33 762
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	33 762
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(200 831)

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS</u>				Néant ☐ *				
				Exercice N		Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	16	28		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		111 399		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	16	111 427		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	6	6 426		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	6	6 426		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	10	105 000		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	34 009	1 463 553		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	120 304 651	122 054 166		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	120 539 482	115 233 614		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(234 830)	6 820 552		
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO			
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG			
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP		12 200	
		- Crédit-bail immobilier			HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	33 762	21 367	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX			
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC			
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD			
	(9)	Dont transferts de charges			AI			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2			
		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5						
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6		obligatoires	A9	
		Dont cotisations facultatives Madelin	A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		
(7) joindre en annexe : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le				Exercice N				
				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
divers				6		16		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N				
				Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS										Néant ☐ *					
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations							
						1		2		3					
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ	932 763		D8			D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	566 658		KE			KF				
CORPORELLES	Terrains				KG	6 990 158		KH			KI	125 276			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	3 379 043		KK			KL	169 088		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM			KN			KO			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP	10 257 104		KQ			KR	343 376		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				KS	116 384 841		KT			KU	5 390 572			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV			KW			KX				
		Matériel de transport *			KY			KZ			LA				
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	813 559		LC			LD				
		Emballages récupérables et divers *			LE			LF			LG				
	Immobilisations corporelles en cours				LH	5 873 467		LI			LJ	3 805 767			
	Avances et acomptes				LK			LL			LM				
	TOTAL III				LN	143 698 175		LO			LP	9 834 081			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G			8M			8T			
		Autres participations				8U	918 293		8V			8W			
Autres titres immobilisés				IP			IR			IS					
Prêts et autres immobilisations financières				IT	3 656 056		IU			IV	77 172				
TOTAL IV				LQ	4 574 350		LR			LS	77 172				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	149 771 947		ØH			ØJ	9 911 253				
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence							
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
				1		2				4					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN			CØ			DØ	932 763		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO			LV			LW	566 658		IX			
CORPORELLES	Terrains		IP			LX			LY	7 115 434		LZ			
	Constructions	Sur sol propre	IQ			MA			MB	3 548 132		MC			
		Sur sol d'autrui	IR			MD			ME			MF			
		Inst. gales, agencs et am. des constructions	IS			MG			MH	10 600 481		MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT			MJ			MK	121 775 413		ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencs, aménagements divers		IU			MM			MN			MO		
		Matériel de transport		IV			MP			MQ			MR		
		Matériel de bureau et mobilier informatique		IW			MS			MT	813 559		MU		
		Emballages récupérables et divers *		IX			MV			MW			MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY	5 707 526		MZ			NA	3 971 708		NB			
	Avances et acomptes		NC			ND			NE			NF			
	TOTAL III		IY	5 707 526		NG			NH	147 824 730		NI			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ			ØU			M7			ØW		
		Autres participations		IØ			ØX			ØY	918 293		ØZ		
Autres titres immobilisés		II			2B			2C			2D				
Prêts et autres immobilisations financières		I2			2E			2F	3 733 228		2G				
TOTAL IV		I3			NJ			NK	4 651 522		2H				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	5 707 526		ØK			ØL	153 975 674		ØM				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS										Néant ☐ *						
CADRE A																
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice							
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY	932 763	EL		EM		EN	932 763						
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	559 825	PF	6 833	PG		PH	566 658						
Terrains			PI	1 483 591	PJ	64 028	PK		PL	1 547 620						
Constructions	Sur sol propre	PM	2 911 298	PN	69 812	PO		PQ	2 981 111							
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU								
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV	7 911 592	PW	583 558	PX		PY	8 495 150							
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	89 930 073	QA	3 296 614	QB		QC	93 226 687						
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG								
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK								
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	705 071	QM	40 352	QN		QO	745 424							
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT								
TOTAL III			QU	102 941 628	QV	4 054 366	QW		QX	106 995 995						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	104 434 217	ØP	4 061 199	ØQ		ØR	108 495 417						
CADRE B																
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1			
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4		
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2		
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7		
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3		
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1		
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8			
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL						NM						NO			
Total général (I+II+III+IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV			
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW					Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY					Total général non ventilé (NW-NY)		NZ	
CADRE C																
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice							
Frais d'émission d'emprunt à évaluer							Z9		Z8							
Primes de remboursement des obligations							SP		SR							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53-A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS</u>							Néant ☐ *			
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	305 830	4B		4C		4D	305 830	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	130	4U		4V	130	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	87 408 009	4Y	5 008 856	4Z	4 575 157	5A	87 841 709	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	473 611	EP	1 416 666	EQ		ER	1 890 277	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z	88 187 581	TV	6 425 523	TW	4 575 288	TX	90 037 817	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		– corporelles	6E		6F		6G		6H	
		– titres mis en équivalence	02		03		04		05	
		– titres de participation	9U		9V		9W		9X	
		– autres immobilisations financières (1)*	06		07		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N	1 085 944	6P	3 314	6R		6S	1 089 258	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B	1 085 944	TY	3 314	TZ		UA	1 089 258	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	89 273 525	UB	6 428 838	UC	4 575 288	UD	91 127 076	
Dont dotations et reprises	– d'exploitation	UE	6 428 838	UF	4 575 288					
	– financières	UG		UH						
	– exceptionnelles	UJ		UK						
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.								10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	3 733 228	UV		UW	3 733 228		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA							
	Autres créances clients			UX	15 388 672		15 388 672				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée) UO)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	1 361 728		1 361 728				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	2 411 264		2 411 264				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC	233 103 935		233 103 935				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	4 534		4 534				
	Charges constatées d'avance			VS	420 028		420 028				
	TOTAUX			VT	256 423 392	VU	252 690 164	VV	3 733 228		
RENOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice	VD	77 172						
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	18 582 718		18 582 718						
Personnel et comptes rattachés		8C	4 334 228		4 334 228						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	2 671 384		2 671 384						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	34 009		34 009					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	578 003		578 003					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	246 804		246 804					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	449 078		449 078						
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	792 911		792 911						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	27 689 136	VZ	27 689 136						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS		Néant ☐		Exercice N, clos le : 31122019			
I. RÉINTÉGRATIONS							
BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE							
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	39 910	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	10 420
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	RB	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	5 201 050	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX	
	Amendes et pénalités		WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *	XZ	
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)							
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	1 742	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %				
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions				
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage							
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							
TOTAL I							
II. DÉDUCTIONS							
PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE							
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *							
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)							
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs				
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A				
	Produit net des actions et parts d'intérêts :						
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						
	Deduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement*						
	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)		K9		Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2	
	Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)		L6		Sociétés investissement immobilier cotées (art. 208C)	K3	
	Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)		OV		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF	
	Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindicies)	PC	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)							
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)		X9	327 015	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite	YH	
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)		YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)	YC	
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)		YB		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)	YD	
					Créance dégagee par le report en arriere de déficit	ZI	
Deduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage							
III. RÉSULTAT FISCAL							
TOTAL II							
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XI	121 459		
		déficit (II moins I)					
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*							
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	121 459	XO	

31/12/2019

Exercice N

Cegid Group

[Signature]

31/12/2019

Exercice N

Libellé

Montant

amortissements macron

327 015



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4-K5)				K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice				ZT	4 002 936
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)				Dotations de l'exercice Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *				ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *					
postes chem	8X	1 015 942	8Y	62 974	
postes NC	8Z	999 477	9A	170 243	
IDR	9B	339 459	9C	9 824	
Provisions pour dépréciation *					
depreciation de stock	9D	3 315	9E		
	9F		9G		
	9H		9J		
Charges à payer					
effort construction	9K	56 729	9L	62 284	
contribution sociale de solidarité	9M	59 688	9N	49 243	
	9P		9R		
	9S		9T		
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :				YN	YO
				5 201 050	4 603 886
				↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS
490702800 IS1

Provisions pour risques et charges

[illegible]

[Signature]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	27 310 601	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB	341 028			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	6 820 552		- Autres réserves	ZD					
	Prélèvements sur les réserves	0E			Dividendes	ZE					
					Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	0F	34 131 153		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG	33 790 125				
					TOTAL II	ZH	34 131 153				
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7		VQ	Exercice N :	Exercice N - 1 :					
	- Engagements de crédit-bail immobilier			YR							
	- Effets portés à l'escompte et non échus			YS							
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance			VT	28 606 708	28 587 756					
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8		XQ	767 236	141 608					
	- Personnel extérieur à l'entreprise			YU	9 832	9 547					
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	161 127	189 475					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV							
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		ST	51 613 710	47 680 219					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	81 158 615	76 608 607					
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE			YW	506 468	517 843					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS		9Z	1 158 404	1 146 928					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	1 664 873	1 664 771					
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée			YY	12 165 778	10 661 122					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			VZ	18 808 701	18 087 974					
DIVERS	- Montant brut des salaires *			0B	12 606 453						
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			0S							
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK		%					
	- Numéro du centre de gestion agréé *	XP			- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)						
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RG							
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies			RH							
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK						
				Plus-values à 19%	JM						
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN						
				Plus-values à 19%	JP						
				Imputations	JL						
				Imputations	JC						
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS						Néant ☒ *		
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE								
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle		
①		②	③	④	⑤	⑥		
I. Immobilisations*	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES				Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)	
⑦				⑧	⑨	19 %		15 % ou 12,8 %
I. Immobilisations*	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *						
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩								
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪								
			(A)	(B) (ventilation par taux)		(C)		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS					Néant	☒ *
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)						
Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies I ter et I quater CGI)					
	TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies I ter et I quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
TOTAL 2						
B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.						
☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement) ☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)						
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer		
TOTAL						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SASNéant ☒ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ❶ *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ❶ *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 12,8 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ❸	Solde des moins-values à 12,8 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ❶	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col ❷ = ❷ + ❸ + ❹ - ❺ - ❻
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ❸	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ❹	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ❺		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS</u>					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme						
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS		Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01.01.2019		et clos le : 31.12.2019	
Durée en nombre de mois		12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP	184.00	
Dont apprentis	YF	4.00	
Dont handicapés	YG	2.00	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	111 554 243	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL I	OX	111 554 243	
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	4 134 748	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	6 592	
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	4 141 341	
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	68 619 958	
Variation négative des stocks	OQ	(1 886 004)	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	18 609 569	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	631 615	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	85 975 139	
IV Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL I + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	29 720 444
V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	29 720 444	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	☒	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	111 554 243	
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	0	1 / 0 1 / 2 0 1 9
Date de cessation	HR	3	1 / 1 2 / 2 0 1 9

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. II du CGI)(liste des personnes, ou groupements, de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1
1
(1)

N° de dépôt

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122019

N° SIRET 4 9 0 7 0 2 8 0 0 0 0 1 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS

ADRESSE (voie) AVENUE DE LA BIENFAISANCE

CODE POSTAL 13117

VILLE LAVERA

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 399 572

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SDE Dénomination INEOS CHEMICALS FRANCE HOLDING LTD

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 53 399 572

Adresse : N° Voie hawkskease chapel lane

Code Postal SO043 Commune Lyndhurst hampshire SO043 7FG Pays GBR

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.T.)(liste des personnes, ou groupements, de personnes, de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31122019

N° SIRET

4 9 0 7 0 2 8 0 0 0 0 0 1 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS

ADRESSE (voie) AVENUE DE LA BIENFAISANCE

CODE POSTAL 13117

VILLE

LAVERA

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

1

Forme juridique GIE Dénomination GEXARO

N° SIREN (si société établie en France) 305095325

% de détention 50.00

Adresse : N° Voie avenue de la bienfaisance

Code Postal 13110

Commune LAVERA

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal

Commune

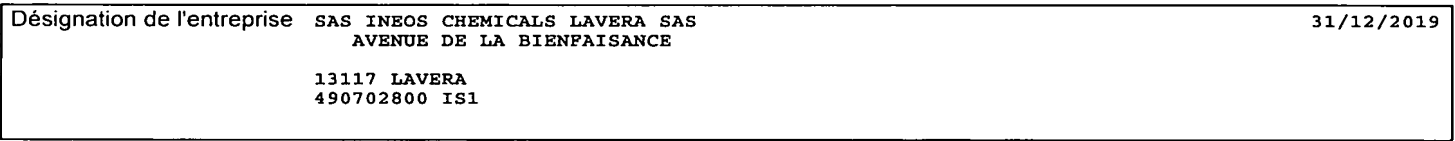
Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

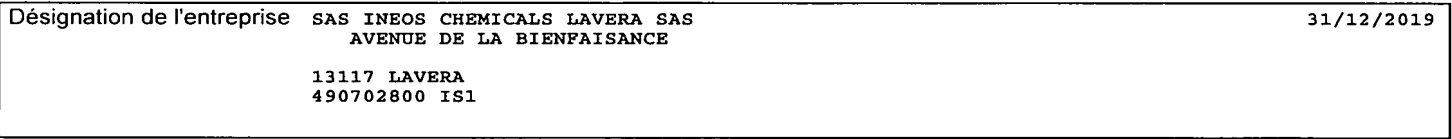
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



A.000



Cegid Group



Cegid Group

Titre du document Utilisation de la prolongation du délai de dépôt de la liasse fis Ce document contient une mention
expresse (art. 1727 II-2 du CGI) ☒

Désignation de l'entreprise SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS
AVENUE DE LA BIENFAISANCE

31/12/2019

13117 LAVERA
490702800 IS1

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2020

Exercice ouvert le	01012019	et clos le	31122019	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	x
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social :	
SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS			
SIRET	4 9 0 7 0 2 8 0 0 0 0 0 1 5		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
AVENUE DE LA BIENFAISANCE			
13117 LAVERA			

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITE

Activités exercées	Fabrication d'autres produits chimiques	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	---	--	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable à 33,1/3 % ou à 31%	121 459	Bénéfice imposable à 28%		Déficit	
Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%			
2 Plus-values					
PV à long terme		PV à long terme imposables à 15 %			
imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
				PV exonérées art. 238quindecies	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		Zones franches urbaines	
				Territoire entrepreneur, art 44 octies A	
Entreprises nouvelles art. 44 septies		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies		Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies	
				Autres dispositifs	
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	
				Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W					

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1 – Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case		
2 – Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :		
3 – Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case		
dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :		

G COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé : SAP
---	--

Viseur conventionné		Visa : CGA	
Nom, adresse, téléphone, Télécopie			
– du comptable :		Tél. :	
– du conseil :		Tél. :	
– du CGA ou du viseur conventionné :		Tél. :	
– N° d'agrément :			



A.000

~~SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS~~

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a		Payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾					(c)	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					(d)	
Montant des distributions				(e)		
autres que celles visées en (a),				(f)		
(b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				(g)		
				(h)		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾					(i)	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					(j)	
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾					Total (a à h)	

RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

[illegible]

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS		MOIS VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2019 ou exercice

Désignation de l'entreprise SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS

du 01012019

Adresse AVENUE DE LA BIENFAISANCE 13117 LAVERA

au 31122019

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ		ADRESSE COMPLÈTE
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

**** TOTAUX**

B - AUTRES FRAIS

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice **1**) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
– de l'exercice 2019.. (total col. 9 + total col. 10) ⑩		– de l'exercice 2019.. ⑩	121 459
– de l'exercice précédent ⑩	31 772	– de l'exercice précédent ⑩	6 948 586
Nom et qualité du signataire MR BRAVARD Eric directeur financier		À LAVERA _____, le 27012020 Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS
490702800 IS1

Au titre de l'année N

31/12/2019

Régime d'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : La société mère du groupe doit souscrire le formulaire N° 2069RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI). Si vous êtes la société mère, cocher la case			
Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôts sont déclarés. (y compris pour les crédits et réductions d'impôts de la société mère)	Néant	X	
	PME au sens communautaire		

I - REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant

Réduction d'impôt en faveur du mécénat – montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
--	--

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant

Crédit d'impôt en faveur de la recherche – dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT – Autres crédits d'impôts)

--

III - CAS PARTICULIERS

	Crédit d'impôt	Montant
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts.

IV - MECENAT - LISTE DES BENEFICIAIRES FINAUX

Montant des dons	Date de versement	Bénéficiaire		Intermédiaire		Valeur de la contrepartie
		N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	

Inéos Chemicals Lavera SAS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2019)





Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2019)

A l'Associé unique
Inéos Chemicals Lavera SAS
Avenue de la Bienfaisance, BP 6
13117 Lavera

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Ineos Chemicals Lavera relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président le 30 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

PricewaterhouseCoopers Audit, Les Docks-Atrium 10.1, 10, place de la Joliette 13567 Marseille Cedex 2
Téléphone : +33 (0)4 91 99 30 00, Fax : +33 (0)4 91 99 30 31, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Estimations comptables

Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques en matière de retraite et d'obligations similaires, tel que décrit en note 3.4.a « provisions pour pension » de l'annexe des comptes annuels.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à obtenir les rapports d'actuaire utilisés par la société pour l'évaluation de ses engagements de retraite et revoir les calculs effectués par la société.

Votre société provisionne les coûts d'arrêt de maintenance des installations et équipements industriels sur la durée séparant deux arrêts, tel que décrit en note 3.4.a « provisions grand arrêt » de l'annexe des comptes annuels.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à revoir les calculs effectués par la société.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président arrêté le 30 avril 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'associé unique appelé à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

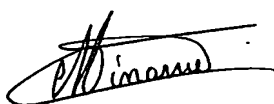
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Marseille, le 18 juin 2020

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



2020.06.18
18:29:56 +02'00'

Cédric Minarro
Associé

INEOS CHEMICALS LAVERA SAS

AVENUE DE LA BIENFAISANCE

13117 LAVERA

Comptes au 31/12/2019



Comptes annuels

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2019	31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	932 763	932 763		
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	566 659	566 659		6 833
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	7 115 434	1 547 620	5 567 814	5 506 567
Constructions	14 148 614	11 476 262	2 672 351	2 813 257
Installations techniques, matériel, outillage	121 775 414	93 226 688	28 548 726	26 454 768
Autres immobilisations corporelles	813 560	745 425	68 135	108 488
Immobilisations en cours	3 971 708		3 971 708	5 873 468
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	918 294		918 294	918 294
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 733 229		3 733 229	3 656 057
ACTIF IMMOBILISE	153 975 674	108 495 417	45 480 257	45 337 730
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	5 219 067	1 089 259	4 129 808	2 247 119
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	316 659		316 659	321 659
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	15 388 673		15 388 673	13 595 507
Autres créances	236 881 463		236 881 463	238 553 224
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	127 362		127 362	60 004
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	420 029		420 029	259 032
ACTIF CIRCULANT	258 353 252	1 089 259	257 263 993	255 036 543
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				131
TOTAL GENERAL	412 328 926	109 584 676	302 744 250	300 374 404

Rubriques	31/12/2019	31/12/2018
Capital social ou individuel (dont versé : 53 399 572)	53 399 572	53 399 572
Primes d'émission, de fusion, d'apport	95 865 643	95 865 643
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	2 196 788	1 855 760
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	33 790 126	27 310 602
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-234 830	6 820 552
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	185 017 298	185 252 128
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	305 830	305 961
Provisions pour charges	89 731 987	87 881 621
PROVISIONS	90 037 817	88 187 582
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 582 718	15 720 098
Dettes fiscales et sociales	7 864 429	8 933 380
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	449 078	1 561 394
Autres dettes	792 911	719 822
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	27 689 137	26 934 694
Ecart de conversion passif	-2	
TOTAL GENERAL	302 744 250	300 374 404

Rubriques	France	Exportation	31/12/2019	31/12/2018
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	53 689 963	57 864 281	111 554 243	107 533 670
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	53 689 963	57 864 281	111 554 243	107 533 670
Production stockée				
Production immobilisée			6 592	29 513
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			4 575 288	11 918 016
Autres produits			4 134 749	1 917 032
PRODUITS D'EXPLOITATION			120 270 873	121 398 231
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			408	693
Variation de stock (marchandises)			-1 814 226	-431 535
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			6 837 742	4 156 234
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-71 778	-87 853
Autres achats et charges externes			81 158 615	76 608 608
Impôts, taxes et versements assimilés			1 664 873	1 664 771
Salaires et traitements			13 871 809	13 854 242
Charges sociales			7 736 371	7 927 973
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			4 061 200	3 634 006
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			3 315	24 083
Dotations aux provisions			6 425 524	5 972 643
Autres charges			631 616	439 767
CHARGES D'EXPLOITATION			120 505 467	113 763 635
RESULTAT D'EXPLOITATION			-234 594	7 634 596
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			33 763	544 509
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change			.	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			33 763	544 509
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES				
RESULTAT FINANCIER			33 763	544 509
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-200 832	8 179 105

Rubriques	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	16	28
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		111 399
PRODUITS EXCEPTIONNELS	16	111 427
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6	6 427
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	6	6 427
RESULTAT EXCEPTIONNEL	10	105 001
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	34 009	1 463 553
TOTAL DES PRODUITS	120 304 652	122 054 166
TOTAL DES CHARGES	120 539 482	115 233 614
BENEFICE OU PERTE	-234 830	6 820 552

**INEOS CHEMICALS
Lavera SAS**

EXERCICE 2019

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice 2019

dont le total est de 302 744 250 **EUROS**

et au compte de résultat faisant apparaître une perte

de -234 830 **EUROS**

Le site de Lavera regroupe les activités de raffinage de pétrole, de fabrication de produits chimiques.

Les activités de production d'Ineos Chemicals Lavera SAS s'exercent dans le cadre d'un contrat de façonnage selon lequel ces sociétés refacturent les coûts décaissés avec une marge contractuelle de 3%.

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le résultat net comptable de l'exercice 2019 est une perte de -235 K€.

Il est constitué essentiellement :

- D'une perte d'exploitation de -235 K€;
- D'une bénéfice financier de 34 K€;
- D'un bénéfice exceptionnel de 0 K€;
- D'une charge impôt de -34 K€ relative à la charge d'impôt sur les sociétés .

La société est sortie de l'intégration fiscale au 01/01/2014.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes sociaux de PCG sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC N° 2014-03 relatif au PCG).

Les conventions générales comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes
- Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Il n'y a pas eu de changement de méthode comptable sur l'exercice.

3. COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

3.1 Etat de l'actif immobilisé

Les terrains et constructions comprennent pour l'essentiel des usines, des magasins et des bureaux.

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur cot de production. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, ainsi que tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés. Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires ...) sont comptabilisés directement en charges. Les dépenses courantes de réparation et de maintenance sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont supportées.

Les intérêts sur emprunts encourus pendant la période de développement et de construcion sont incorporés au coût de revient des immobilisations concernées.

En application de l'approche par composants, l'entreprise utilise des durées d'amortissements différenciées pour chacun des composants significatifs d'un même actif immobilisé dès lors que l'un de ces composants a une durée d'utilisation différente de l'immobilisation principale à laquelle il se rapporte.

L'amortissement est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. A ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes :

Droit au bail	50 ans
Aménagements terrains	10 à 20 ans
Constructions, aménagements bâtiments, routes	15 à 50 ans
Installations techniques hors bâtiments	6 à 20 ans
Installations techniques bâtiments	30 à 50 ans
Matériel et outillage	6 à 10 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 7 ans
Mobilier	6 à 10 ans
Logiciel	1 an

Les terrains et et les immobilisations en cours ne sont pas amortis.

Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Lorsqu'une immobilisation est destinée à être vendue, ou lorsqu'elle n'a plus de potentiel, elle est testée à son seul niveau. Dans ce cas, lorsque sa valeur nette comptable est significativement supérieure à sa valeur actuelle estimée, la valeur nette comptable de l'immobilisation est immédiatement dépréciée pour la ramener à sa valeur actuelle.

Dans les autres cas, les immobilisations corporelles et incorporelles sont regroupées pour être testées. Le groupe d'actifs au niveau duquel est réalisé le test de dépréciation est déterminé en fonction du mode de gestion et de suivi des activités de l'entreprise, à savoir au niveau de chaque secteur d'activité. Les autres groupes d'actifs sont testés s'il existe un indice de perte de valeur à la clôture. Pour les actifs destinés à être conservés et utilisés, la valeur actuelle est le plus souvent déterminée sur la base de la valeur d'usage, celle-ci correspondant à la valeur des avantages économiques futurs attendus de son utilisation et de sa sortie. Elle est appréciée notamment par référence à des flux de trésorerie futurs actualisés déterminés dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la direction.

Pour les actifs destinés à être cédés, la valeur actuelle est déterminée sur la base de la valeur vénale, celle-ci est appréciée par référence aux prix de marché.

Lorsque la valeur actuelle du groupe d'actifs est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. Elle est comptabilisée en priorité en réduction de la valeur comptable du fonds commercial (le cas échéant). Le résiduel est affecté aux autres actifs du groupe d'actifs.

La reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture. Une dépréciation constatée sur le fonds commercial est définitive.

Pièces de rechange

Les pièces de rechange répondant à la définition d'une immobilisation corporelle et d'une valeur supérieure à 500 € sont comptabilisées en immobilisations corporelles. Les pièces de rechange ne répondant pas à ces critères sont comptabilisées en stocks selon les modalités du paragraphe (3.3).

Titres de participation et créances rattachées

Les titres de participation sont constitués des investissements durables qui permettent d'assurer le contrôle de la société émettrice ou d'y exercer une influence notable, ou qui permettent d'établir avec la société émettrice des relations d'affaires. Ces titres sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, y compris les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires...).

Dépréciation des titres de participation

À toute autre date que leur date d'entrée, les titres de participation, cotées ou non, sont évalués à leur valeur d'utilité représentant ce que l'entité accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir. Les éléments suivants peuvent être pris en considération pour estimer la valeur d'utilité : rentabilité et perspective de rentabilité, capitaux propres, perspective de réalisation, conjoncture économique, cours moyens de bourse du dernier mois, ainsi que les motifs d'appréciation sur lesquels repose la transaction d'origine.

Autres immobilisations financières

Figurent essentiellement dans ce poste les dépôts et cautionnement versés lors de la signature des baux des locaux loués pour les magasins ainsi que les titres, autres que les participations, que l'entreprise a l'intention de conserver durablement.

3.2 Disponibilités

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

3.3 Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Elle concerne les stocks de pièces de rechange à rotation lente. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable

Les stocks incluent depuis le 1^{er} Janvier 2013 une rubrique stocks administratifs représentant les quotas de CO2 alloués ou achetés, valorisés à leur cout d'acquisition. Le paragraphe 3.7 détaille la situation des quotas de CO2 au 31/12/2019.

3.4 Etat des provisions

Les mouvements des provisions sont récapitulés en tableau des provisions pour risques et charges.

a) Provisions pour risques et charges

Les provisions pour remise en état de site, pour coûts de restructuration et pour actions en justice sont comptabilisées lorsque :

- L'entreprise est tenue par une obligation juridique ou implicite découlant d'évènements passés.
- Il est probable qu'une sortie de ressources, sans contrepartie au moins équivalente, sera nécessaire pour éteindre l'obligation.
- Et le montant de la provision peut être estimée de manière fiable.

Les provisions pour restructuration englobent les pénalités de résiliation de contrats de location et les indemnités de fin de contrat de travail. Les pertes opérationnelles futures ne sont pas provisionnées.

Provisions pour pensions

Au titre de ses salariés propres, ICL reconnaît des provisions pour retraite supplémentaire (RSN), pré-retraite des salariés postés et divers autres engagements sociaux à long terme (IDR, Proxima, MIP, médailles du travail).

Au titre des salariés des joint-ventures (JVs) Naphtachimie, Appryl et Oxochimie, ICL reconnaît une provision au titre des plans refacturés par ces JVs (RSN, pré-retraites des salariés postés, MIP).

Les engagements de retraite sont calculés par un actuaire externe. Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

Assumptions at census date	31 December 2018	31 December 2019
A Financial assumptions		
1. Discount rate	1,75%	1,00%
2. Expected rate of return on Plan assets (used for RIP plan)	1,75%	1,00%
3. Salary increase rate (net of inflation)	1,00%	1,00%
4. Long-term inflation	1,75%	1,75%
5. Pension increase rate (RSN and early retirement plans)	inflation	inflation
6. Social Security Ceiling increase rate (Health and early retirement plans)	inflation + 0,75%	inflation + 0,75%
7. Employer Social contribution rate	51,00%	51,00%
B Demographic assumptions		
Mortality rates:		
1. • Male - In Service	INSEE TH 12/14	INSEE TH 14/16
2. • Female - In Service	INSEE TH 12/14	INSEE TF 14/16
3. • Male - Retiree	TGH 2005	TGH 2005
4. • Female - Retiree	TGF 2005	TGF 2005
5. Turnover rates	Table 1	Table 2
Depending on generation:		
6. Normal retirement age - Exempt ("Cadres")	- until 1959 : 62 y.o. - 1960-1969 : 63 y.o. - from 1970: 64 y.o.	- until 1959 : 62 y.o. - 1960-1969 : 63 y.o. - from 1970: 64 y.o.
7. Normal retirement age - Non Exempt ("Non Cadres")	62 years old	62 years old
8. Type of retirement	Voluntary	Voluntary

L'évolution de l'engagement entre 2018 et 2019 se présente comme suit :

En M€	Engagements calculés	Ecarts actuariels différés	Autres éléments	Engagements comptabilisés
31-déc-18	103,8	-16,4		87,4
Coûts des services	2			2
Intérêts	1,9			1,9
Paielements	-4,5			-4,5
Ecarts actuariels	12,1	-12,1		0
Amortissements	-0,2	1,3		1,1
Autres éléments	0			0
				0
31-déc-19	115,1	-27,2	0	87,9

Les écarts liés à des changements d'hypothèses constituent des gains ou pertes actuariels. La société a décidé d'appliquer la méthode 1 de la Recommandation ANC n° 2013-02 du 7 novembre 2013 qui maintient les options de l'ancienne recommandation CNC n° 2003-R.01.

La société reconnaît ainsi une partie de ses écarts actuariels en résultat selon la méthode dite du corridor. Selon cette approche, les écarts actuariels résultant de l'évolution des hypothèses entre deux évaluations sont différés, à l'exception d'une fraction qui est comptabilisée en produits ou charges si les écarts actuariels cumulés non comptabilisés en résultat à la fin de l'exercice excèdent 10% de la valeur actualisée de l'obligation au titre des engagements de retraite. La fraction des écarts actuariels à comptabiliser est l'excédent, déterminé ci-dessus divisé par la durée d'activité moyenne résiduelle attendue des membres du personnel bénéficiant de ces engagements de retraite.

Provisions grand arrêt

La provision pour grosses réparations concerne les arrêts pour entretien de l'unité PZ4A concernant le site chimique. Cette provision est constituée de façon linéaire jusqu'à la date de l'entretien effectif probable.

Provision perte de change

Aucune provision pour perte de change n'a été constituée pour la valorisation des dettes et créances en monnaies étrangères aux cours en vigueur au 31 décembre 2019.

3.5 Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Nous avons procédé à la valorisation des dettes et créances en monnaies étrangères aux cours interbancaires de la dernière bourse du 31 décembre 2019. Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risque en totalité. Le montant des écarts de conversion Actif et Passif qui figurent au bilan découle de ce calcul.

La ventilation par échéance des créances (- 1 an, + 1 an) et dettes (- 1 an, + 1 an à 5 ans au plus, + 5 ans) figure en tableau des échéances.

3.6 Dettes et frais d'émission d'emprunt

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement. Elles ne font pas l'objet d'actualisation.

Les frais d'émission d'emprunt sont portés à l'actif (en « charges à répartir ») et étalés linéairement sur la durée de vie des emprunts concernés.

3.7 Eléments relevant de plusieurs postes de bilan

Entreprises liées : Sont considérées comme entreprises liées, toutes les sociétés du groupe INEOS.

Le tableau sur les entreprises liées donne :

- a) le montant des créances et dettes concernant les entreprises liées.
- b) le montant des effets à recevoir et des effets à payer.

Toutes les transactions avec les parties liées sont conclues à des conditions normales de marché.

3.8 Quotas d'émissions de CO2

L'Etat a attribué gratuitement pour la première fois en 2013, sous réserve de restitution, des quotas d'émission de gaz à effet de serre à Ineos Chemicals Lavera selon le dispositif juridique défini par la directive européenne 2003/87/CE modifiée par la directive 2004/101/CE.

Depuis le 1^{er} Janvier 2013, l'Union Européenne est rentrée dans le 3^{ème} plan d'allocation des quotas (ETS3), qui définit des nouvelles modalités d'allocation des quotas CO2 pour la période de 2013 à 2020 avec de nouveaux objectifs d'émission revus à la baisse.

Les quotas sont comptabilisés en stocks à l'actif du bilan à la valeur d'acquisition. Les quotas alloués gratuitement ont donc une valeur nulle et font l'objet d'un suivi extracomptable. Si le nombre de quotas disponibles à la fin de l'exercice est inférieur à la quantité devant être restituée, une charge à payer est constatée pour le nombre de quotas manquant. Cette charge est valorisée au prix de marché à la clôture. Suivant la finalité des quotas en stocks, deux méthodes de comptabilisation sont proposées : la méthode de production ou la méthode de négoce.

- **Modèle de production :**

Les consommations sont enregistrées dans le cout de production. C'est le modèle suivi par la Société.

La situation théorique des quotas de CO2 est la suivante au 31/12/2019 :

En tonnes	Quotas <u>physiques</u> de CO2 au 31.12.2018*	2019 quotas alloués par l'administration	2019 quotas (Mouvements internes)	2019 quotas consommés	Quotas <u>théoriques</u> de CO2 au 31.12.2019**
ICL	59 629	21 192	40 372	- 42 587	78 606

*Le stock physique de quotas de CO2 au 31.12.2018 ne prend pas en compte encore les consommations de 2018 qui sont enregistrées en 2019.

**Le stock théorique de quotas de CO2 au 31.12.2019 présente la situation théorique en prenant en compte les consommations de 2019 mais qui ne seront enregistrées qu'en 2020.

3.9 Compte personnel de formation (ancien DIF)

Au 1er janvier 2015, le compte personnel de formation (CPF) s'est substitué au droit individuel à la formation (DIF). Le CPF est désormais rattaché à la personne et non plus au contrat de travail. La Société n'ayant pas signé d'accord d'entreprise triennal requérant une gestion en interne du CPF, les frais des formations réalisées dans le cadre du CPF et une partie de la rémunération des salariés concernés sont pris en charge par les OPCA auprès desquels la contribution de 1 % a été versée.

4. ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

4.1 Engagements financiers

Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles	Principales caractéristiques	31/12/2018 (M€)	31/12/2019 (M€)
Instruments financiers conclus en vue de la réception ou de la livraison d'un élément non financier (contrats « own use »)	Contrats d'approvisionnement en matières premières (électricité, énergie, utilités...) caractérisés par des engagements de quantités valorisés sur base de formules de prix indexées	-	-
Soumissions générales cautionnées	Douanes de Marseille au titre de crédit d'enlèvement,	0.9	0.04
Soumissions générales cautionnées	Caution Seveso	0.6	0.6

4.2 Rémunération du dirigeant

L'information relative au montant global de la rémunération des membres des organes d'administration n'est pas communiquée car cela reviendrait à communiquer une information individuelle.

4.3 Tableau de variation des capitaux propres

	31/12/2018	Affectation	Résultat 2019	Autres	31/12/2019
Capital social	53 399 572	-	-	-	53 399 572
Prime d'émission	95 865 643	-	-	-	95 865 643
Réserve légale	1 855 760	341 028	-	-	2 196 788
Autres réserves	-	-	-	-	-
Report à nouveau	27 310 601	6 479 524	-	-	33 790 125
Résultat de l'exercice	6 820 552	(6 820 552)	(234 830)	-	(234 830)
Total capitaux propres	185 252 128	-	(234 830)	-	185 017 298
Subventions d'investissem	-	-	-	-	-
Total capitaux propres avec subvention d'investissement	185 252 128	-	(234 830)	-	185 017 298

5 EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Impact de l'épidémie COVID-19 sur l'activité

Les activités ont commencé à être affectées par l'épidémie COVID-19 au premier trimestre 2020. Il s'agit d'événements non liés à des conditions existant à la date de clôture au 31 décembre 2019 qui ne sont pas de nature à nécessiter un ajustement des comptes.

La Société s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020. A la date d'arrêté des comptes, dans le contexte de cette épidémie, la Société a d'ores et déjà adapté son organisation et ses modes de travail et a pris les mesures suivantes :

- Généralisation du télétravail pour les poste éligibles
- Report des travaux ou projets non urgents
- Mise en place de mesures de chômage partiel

Compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, la Société n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. A la date d'arrêté des comptes, la direction de la Société n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation.

6. COMPLEMENT D'INFORMATIONS

6.1 Produits à recevoir K€

Les produits à recevoir concernent les postes suivants :

• Clients factures à établir	5 831
• Etat : crédit d'impôt	0
• Avoirs à recevoir	0
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	5 831

6.2 Charges à payer K€

Elles concernent les comptes suivants :

• Clients créditeurs	135
• Fournisseurs d'exploitation factures non parvenues	9 535
• Fournisseurs immobilisations fact non parvenues	449
• Personnel - CP, primes, intéressement	4 325
• Organismes sociaux - Charges sociales et assimilées	1 969
• Etat - Autres taxes	60
TOTAL CHARGES A PAYER	16 473

6.3 Charges et produits constatés d'avance K€

Charges d'exploitation	420
------------------------------	-----

6.4 Décomposition de la charge d'impôt 2019

La charge d'impôt 2019 se décompose comme suit :

En euros	Résultat avant impôt	Réintégrations / déductions	Report déficits antérieurs	Impôt dû / (économie)	Résultat net après impôt
Résultat courant	(234 594)	320 612		24 085	(258 679)
Résultat financier	33 762	1 670		9 921	23 841
Rtat Except (hors CF)	10			3	7
Résultat comptable	(200 822)	322 282		34 009	(234 831)

Ci-dessous le suivi des actifs et passifs d'impôts différés :

K€	31/12/2018	31/12/2019	Variations
Pertes reportables	-	-	-
Différences temporaires			
- Organic	49	60	11
- Effort construction	62	57	(5)
- Restructuring BOC	-	-	-
- Retraites (hors médailles ICL)	86 168	86 757	589
- Provision contrôle Urssaf 2011 - 2013	-	-	-
- Stocks	1 086	1 089	3
Total différences temporaires	87 365	87 963	598
Total pertes reportables et différences temporaires	87 365	87 963	598
Effet d'impôt LT	22 257	22 409	152
Effet d'impôt CT	346	349	3
Total effet d'impôt	22 603	22 758	155

6.5 Composition du capital social

Le capital social est de 53 399 572 €.

Il est constitué de 53 399 572 actions de 1 € chacune entièrement libérées et détenues par Ineos Investments International Limited.

6.6 Chiffre d'affaires hors T.V.A.

Le chiffre d'affaires publié ci-dessous est égal au montant des services facturés principalement le façonnage et prestations de service crédités au compte 70 conformément aux contenus définis par le Plan Comptable Général.

	2018 en K€			2019 en K€		
	<i>France</i>	<i>EXPORT</i>	<i>TOTAL</i>	<i>FRANCE</i>	<i>EXPORT</i>	<i>TOTAL</i>
Produits	-	-	-	-	-	-
Services	47 127	60 407	107 534	53 690	57 864	111 554
Total	47 127	60 407	107 534	53 690	57 864	111 554

6.7 Effectifs moyens 2019

Salariés	
Cadres	60
Agents de maîtrise et techniciens	114
Employés/ouvriers	10
TOTAL	184

6.8 Détail du résultat exceptionnel K€

Détail	31/12/2019
divers	
Total résultat exceptionnel	-

6.9 Détail des reprises de provisions K€

Détail	31/12/2019		Total des reprises
	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	
Provision perte de change		-	-
Provisions pour litiges		-	-
Provisions pour pensions, obligations similaires	4 575	-	4 575
contrôle fiscal		-	-
Provision grand arret		-	-
Total des reprises	4 575	-	4 575

6.10 Tableau des filiales et des participations

Ineos Chemicals Lavera SAS détient des parts dans :

- GIE Gexaro dont l'activité est l'extraction de benzène. Ce GIE est détenu à 50% par Ineos Chemicals Lavera SAS et 50% par Total Petrochemicals. Le montant de la participation d'ICL est 900K€.
- La SCI Khariessa dont l'objet est l'exploitation d'un immeuble "Villa Khariessa" situé à Martigues. Cette SCI est détenue à 9.1 % par Ineos Chemicals Lavera SAS pour une valeur de 18K€.

6.11 Crédit d'impôt pour la Compétitive et l'Emploi (CICE)

Au 1er janvier 2019 le CICE a été remplacé par un allègement de cotisations patronales.

7. IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES DE INEOS CHEMICALS LAVERA SAS

INEOS CHEMICALS FRANCE HOLDING LTD
Hawkslease Chapel lane
Lyndhurst Hampshire S043 7FG

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT	932 763		
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	566 659		
Terrains	6 990 158		125 276
Dont composants			
Constructions sur sol propre	3 379 044		169 088
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.	10 257 105		343 377
Install. techniques, matériel et outillage ind.	116 384 841		5 390 573
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	813 560		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	5 873 468		3 805 768
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	143 698 175		9 834 081
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	918 294		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	3 656 057		77 172
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4 574 350		77 172
TOTAL GENERAL	149 771 948		9 911 253

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT			932 763	
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			566 659	
Terrains			7 115 434	
Constructions sur sol propre			3 548 132	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.			10 600 482	
Installations techn., matériel et outillages ind.			121 775 414	
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			813 560	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	5 707 527		3 971 708	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 707 527		147 824 730	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			918 294	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			3 733 229	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			4 651 522	
TOTAL GENERAL	5 707 527		153 975 674	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT	932 763			932 763
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	559 826	6 833		566 659
Terrains	1 483 592	64 029		1 547 620
Constructions sur sol propre	2 911 299	69 813		2 981 111
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.	7 911 593	583 558		8 495 151
Installations techniques, matériel et outillage industriels	89 930 074	3 296 614		93 226 688
Installations générales, agenc. et aménag. divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	705 072	40 353		745 425
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	102 941 629	4 054 367		106 995 995
TOTAL GENERAL	104 434 218	4 061 200		108 495 417

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	

FRAIS ETBL

AUT. INC.

Terrains
Construct.
- sol propre
- sol autrui
- installations
Install. Tech.
Install. Gén.
Mat. Transp.
Mat bureau
Embal récup.

CORPOREL.

Acquis. titre			
TOTAL			

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentation	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges	305 830			305 830
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	131		131	
Provisions pour pensions, obligations similaires	87 408 010	5 008 857	4 575 157	87 841 709
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.	473 611	1 416 667		1 890 278
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	88 187 582	6 425 524	4 575 288	90 037 817
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours	1 085 944	3 315		1 089 259
Dépréciations comptes clients				
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	1 085 944	3 315		1 089 259
TOTAL GENERAL	89 273 526	6 428 838	4 575 288	91 127 076
Dotations et reprises d'exploitation		6 428 838	4 575 288	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	3 733 229		3 733 229
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	15 388 673	15 388 673	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	1 361 728	1 361 728	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	2 411 265	2 411 265	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	233 103 936	233 103 936	
Débiteurs divers	4 534	4 534	
Charges constatées d'avance	420 029	420 029	
TOTAL GENERAL	256 423 393	252 690 164	3 733 229
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	77 172		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	18 582 718	18 582 718		
Personnel et comptes rattachés	4 334 228	4 334 228		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 671 384	2 671 384		
Etat : impôt sur les bénéfices	34 009	34 009		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	578 003	578 003		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	246 805	246 805		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	449 078	449 078		
Groupe et associés				
Autres dettes	792 911	792 911		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	27 689 137	27 689 137		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

Rubriques	Entreprises liées	Participations	Dettes, créances en effets comm.
ACTIF IMMOBILISE			
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations	918 294		
Créances rattachées à des participations	3 733 229		
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés	13 183 730		
Autres créances	233 103 936		
Capital souscrit appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
DETTES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 801 276		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			

Situation à l'ouverture de l'exercice	Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs	185 252 128
Distributions sur résultats antérieurs	
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs	185 252 128

Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		6 820 552
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Autres variations	6 820 552	
Résultat de l'exercice	234 830	

SOLDE 234 830

Situation à la clôture de l'exercice	Solde
Capitaux propres avant répartition	185 017 298

Dénomination Siège Social	Capital Capitaux Propres	Q.P. Détenue Divid. encaiss.	Val. brute Val. nette	Titres Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
FILIALES (plus de 50%)						
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
PARTICIPATIONS (10 à 50%)						
GEXARO		50	900 000	12 889 919	29 036 322	
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
AUTRES PARTICIPATIONS						
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				

INEOS CHEMICALS LAVERA SAS

Société par Actions Simplifiée
au capital de 53 399 572 Euros
Siège social : Avenue de la Bienfaisance – BP 6 - 13117 LAVERA
RCS AIX EN PROVENCE 490 702 800

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2020

L'an deux mille vingt et le trente Juin à 9 heures 30,

L'associé unique de INEOS Chemicals Lavera SAS, la société INEOS Chemicals France Holdings Limited

représentée par Monsieur Eric BRAVARD, en vertu d'un pouvoir, propriétaire des 53 399 572 actions composant le capital social de INEOS Chemicals Lavera SAS, a pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation des rapports du Président et du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- Approbation des comptes et de l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- Quitus de gestion au Président pour l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- Affectation du résultat,
- Renouvellement du mandat du Président,
- Nomination d'un Co-Commissaire aux Comptes Titulaire,
- Nomination d'un Co-Commissaire aux Comptes Suppléant,
- Approbation des conventions réglementées visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce,
- Pouvoirs pour les formalités

PREMIERE RESOLUTION

L'Associé unique, après avoir pris connaissance :

- des rapports du Président et du Commissaire aux Comptes sur l'activité et les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2019,

approuve ces rapports et les opérations qui y sont relatées dans leur intégralité ainsi que le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés au 31 décembre 2019 tels qu'ils sont présentés et faisant apparaître un résultat déficitaire de 234 830 Euros.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Associé unique donne au Président quitus de sa gestion pour l'exercice clos au 31 décembre 2019.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

TROISIEME RESOLUTION

L'Associé unique décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice clos le 31 décembre 2019 qui s'élève à 234 830 euros au report à nouveau.

L'Associé unique prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

En application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, l'associé unique prend acte du fait que le montant des dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code s'élève à 39 910 euros.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Associé unique prend acte que le mandat de Président de Monsieur Frédéric PYTHON est arrivé à expiration et décide de renouveler le mandat de Président de Monsieur Frédéric PYTHON pour une durée de 3 exercices qui expirera lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Associé unique décide de désigner DELOITTE & Associés SAS – 6 place de la Pyramide – 92908 PARIS LA DEFENSE CEDEX en qualité de Co-commissaire aux Comptes Titulaire pour une durée de 6 exercices qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

SIXIEME RESOLUTION

L'Associé unique décide de désigner BEAS SAS – 6 place de la Pyramide – 92908 PARIS LA DEFENSE CEDEX, en qualité de Co-commissaire aux comptes suppléant pour une durée de 6 exercices qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Associé unique prend acte du fait que, s'agissant des conventions réglementées visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce, et la société ne comprenant qu'un seul associé, seules les conventions intervenues directement ou par personnes interposées entre la société et ses dirigeants doivent donner lieu à une mention dans le registre des décisions de l'associé unique.

Il constate qu'aucune convention de cette nature n'est intervenue au titre de cet exercice social.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

HUITIEME RESOLUTION

L'Associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente réunion, à l'effet d'effectuer toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.



Pour l'Associé Unique
INEOS Chemicals France Holdings Limited
Eric BRAVARD